



## CODE DE BONNE CONDUITE

RACHPACO est une entreprise spécialisée dans le transport logistique international de marchandises (AIR & OCEAN avec Marchandises Dangereuses incluses), la location d'aéronef (air chartering solution), les services de l'Aviation. Afin de mener à bien nos différentes missions, nous avons mis en place des mesures visant à répondre aux attentes de nos clients, fournisseurs et autres parties prenantes. Ces mesures visent à promouvoir la qualité, la sécurité, l'environnement et le développement durable. En addition à ces mesures, nous avons établi un Code de bonne conduite qui régit l'ensemble de nos employés et consultants au sein de RACHPACO. Ce Code est donc structuré autour de treize points stratégiques à savoir :

- **1.** Respect des lois et réglementations en vigueur ;
- **2.** Lutte contre les comportements frauduleux ;
- **3.** Prévention de la corruption ;
- **4.** Prévention du trafic d'influence ;
- **5.** Cadeaux, invitations et avantages ;
- **6.** Gestion des conflits d'intérêts ;
- **7.** Respect des principes de loyauté, d'équité et d'intégrité ;
- **8.** Professionnalisme et préservation de l'image de l'entreprise ;
- **9.** Protection de l'information, maîtrise de la communication et le respect de la confidentialité ;
- **10.** Engagement en faveur de la protection de l'environnement ;
- **11.** Respect des droits humains ;
- **12.** Collaboration lors des démarches d'audit interne ;
- **13.** Respect de la concurrence.

**Ce Code de bonne conduite a été adopté à Abidjan, le 5 Novembre 2023**

*Fait à Abidjan, le 5 Novembre 2023*

**La Direction Générale**